

& que celui de la Cour n'en avoit pas besoin pour avoir la supériorité des suffrages. Plusieurs Communautés des Provinces, & quelques corporations de Londres, voulurent donner des Requêtes pour représenter le tort qu'un tel Bil feroit à la liberté des peuples; mais les Ministres, par le canal desquels il falloit se servir pour les présenter au Roi & au Parlement, les rejetterent, ou du moins n'y firent aucune réponse: si l'on les eût écoutées, le nombre auroit beaucoup augmenté: car il est certain, qu'en général le Bil Septenaire n'est pas du goût du Peuple.

Les Gens désintéressés paroissent surpris de ce que la Chambre Haute a mis la première les fers au feu pour refondre cet Acte, beaucoup plus favorable aux Communes, qu'à celles des Pairs; puisque ceux-ci ont toujours leur séance à cause de leur dignité, n'étant pas assujétis aux élections comme les Députés des Communes. Ne craignent-ils pas, dit on, que quelque jour la Chambre des Communes ne s'empare de l'autorité Parlementaire, comme elle fit pendant les troubles d'Olivier Cromwel?

En voilà bien assez, Monsieur, pour cette fois-ci: souffrez que je finisse, en vous assurant que je suis &c.

P. S. j'oubliois, Monsieur, de vous marquer une circonstance très-digne de votre curiosité: c'est qu'un vieillard de 80. ans, Membre du Parlement, nommé *le Chevalier Whitlock*, l'un des opposans au Bil en question, expliqua son sentiment en ces termes. „ Il „ y a plus de cinquante ans que j'ai eu l'honneur d'assister de tems à autre dans cette „ auguste assemblée, & d'y soutenir autant que